



Secrétariat Général

NOTA. — Le Maire certifie que le Conseil a été convoqué et le compte rendu de cette délibération affiché à la porte de la Mairie dans les délais légaux et que le nombre des membres en exercice est de trente-cinq.

Pr le Maire,



EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an mil neuf cent soixante-trois le vingt-deux
du mois d'e février, le Conseil municipal de la ville de Besançon
s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale.

Présidence de M. Jean MINJOZ, Maire,

Étaient présents : MM. Minjoz, Vauthier, Bonnefoy, Delalande,
Lorach, Kohler, Gagey, Huot, Siffert, Courier, Mercier,
Defrasne, Jouvenot, Monnier, Verne, Perrin, Lamarche, Maire,
Mouillard, Druoton, Bourdenet, Gelin, Bels, Hennemann,
Dreyfuss, Galliot, Couchot, Dody, Sifferlin et Moser.

Absents : MM. Cretin, Gonez, Raguin, Lemercier, Maisonneuve

Secrétaire : M. Sifferlin.

Procurations de vote. Mandants : MM. Maisonneuve, Cretin, Gonez,
Raguin, Lemercier.

Mandataires : MM. Gelin, Lamarche, Couchot, Courier, Huot.

OBJET :

JUMELAGE avec
la Ville de PAVIE

M. l'Adjoint LORACH, Rapporteur, expose :

Mes Chers Collègues,

Je dois vous rappeler d'abord que c'est la Ville de PAVIE qui, le 26 avril 1962, a pris l'initiative d'écrire à M. le Maire de BESANCON pour proposer le jumelage de nos deux cités. A la suite de différents échanges de correspondances, M. le Maire de BESANCON a reçu le 7 février le télégramme que voici : "Je me fais une joie de vous faire part qu'avant-hier le "Conseil Communal, dans sa délibération, a approuvé à l'unanimité le jumelage de PAVIE avec la glorieuse Ville de BESANCON, Certain de l'avis également favorable de cette noble Ville soeur, je vous assure de mes très vifs respects. Le "Maire de Pavie: Bruno FASSINA". C'est donc à la suite de cette décision du Conseil Municipal de PAVIE que nous vous soumettons aujourd'hui, une proposition afin que notre Assemblée, à son tour, vote le jumelage de BESANCON avec PAVIE, et que désormais en plus de HUDDERSFIELD, ville anglaise, en plus de FRIBOURG-en-BRISGAU, la ville allemande, nous ajoutions dans le cadre de nos activités la ville italienne de PAVIE. Je n'ai pas à vous décrire ni les avantages ni les intérêts d'ordre culturel pouvant en résulter; PAVIE possède une des plus anciennes universités d'Italie, fondée au début du 14^e siècle, une faculté de médecine d'une réputation mondiale, des richesses artistiques de tous ordres; PAVIE est également une ville où l'activité industrielle, économique est grande puisqu'elle est notamment le siège de différentes usines importantes, dont les célèbres usines NECCHI qui fabriquent les machines à coudre mondialement réputées. Ainsi, dans tous les domaines, le jumelage avec PAVIE peut être source d'intérêts très profi-

pour les échanges scolaires et universitaires de tous
Je crois pouvoir dire aussi que les Autorités Universitaires
BESANCON font actuellement des démarches pour que consé-
quemment soit réalisé le jumelage des universités.

M. le Maire. - Je pense que chacun applaudit à cette pro-
position.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide en ce qui le
concerne le jumelage de BESANCON et de la Ville de PAVIE.

Pour extrait conforme:

Pour le Maire;

L'Adjoint,



(Signature)